

**CONSEILLER – M. MARCEL DESROCHES, DISTRICT NUMÉRO 1 — DEMANDE DE CONSULTATION CITOYENNE, PROJET HYDRO-QUÉBEC, ROUTE TESSIER/CHEMIN DE LA BUTTE**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-392 a été adoptée par ce conseil le 22 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE ladite résolution prévoit dans son essence, qu'Hydro- Québec est autorisée, avec l'accord de la Ville, à procéder à ses frais aux travaux d'aménagement d'un massif de béton permettant le passage d'une ligne électrique souterraine sur la Route Tessier et le Chemin de la Butte;

CONSIDÉRANT QUE sur la Route Tessier, ledit massif de béton sera en plus, surmonté d'un trottoir;

CONSIDÉRANT QU'une pétition datée du 27 novembre 2020 et comptant plus de 60 signatures a été déposée au conseil demandant que les citoyens concernés soient consultés sur ce projet;

CONSIDÉRANT QUE cette pétition a été signée dans des circonstances difficiles liées à la COVID et que les citoyens concernés n'ont pas pu et ne peuvent toujours pas faire entendre leur voix de manière adéquate parce que, notamment, les séances du conseil ne sont pas tenues en présence du public;

CONSIDÉRANT QUE la consultation des citoyens et la prise en compte de leurs besoins constituent des principes démocratiques de base;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptabilité sociale de ce projet semble faire défaut; EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : ..... APPUYÉE PAR : .....

ET RÉSOLU :

QUE la Ville tienne une consultation formelle permettant aux citoyens concernés de faire valoir adéquatement leur point de vue sur ce projet.